Ville de Dreux

Présentation des principaux éléments composant le Rapport sur les Orientations Budgétaires 2024 de la Ville de Dreux

Budget principal et budgets annexes

Conseil Municipal du 14 mars 2024

1. Contexte macro-économique du ROB 2024

Contexte inflationniste : IPCH à 5,7% en 2023 qui devrait diminuer pour atteindre 2,5% en 2024 puis 1,8% respectivement en 2025 et 2026.
La croissance est estimée à 2,5% en 2022 et à 0,8% en 2023 qui devrait se stabiliser en 2024 et progresser à 1,3% en 2025 et 2026 selon la loi de finance initiale 2024…

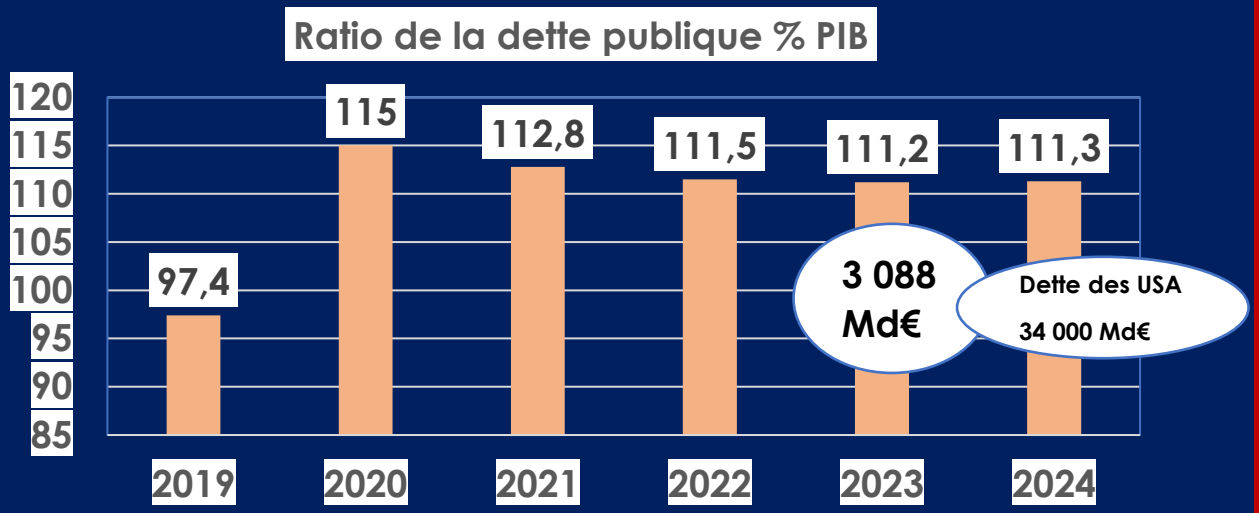

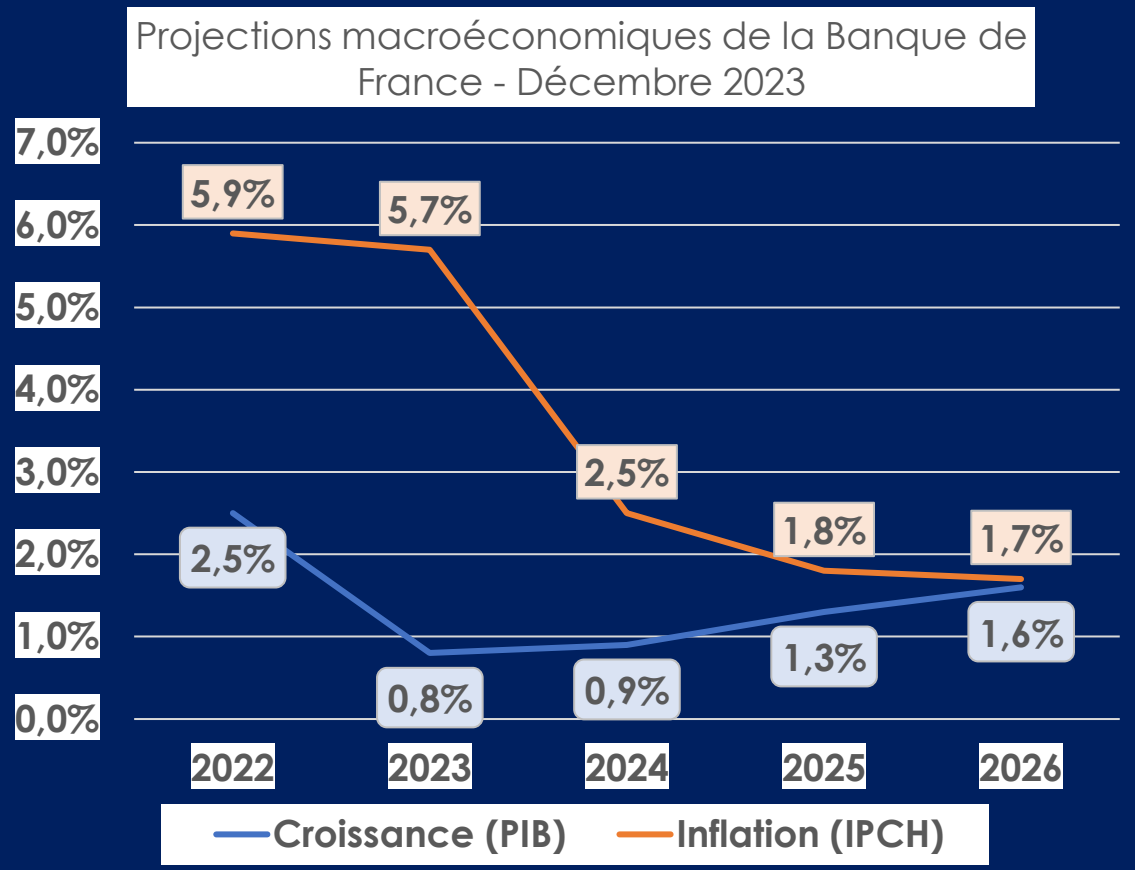

Alerte sur la capacité d'emprunt des collectivités locales : la conjugaison de la remontée des taux d'intérêts et de la dégradation des ratios de solvabilité, de plus en plus de collectivités ont des difficultés à recourir à l'emprunt.

2. Impact de la Loi de Finances 2024

Ville de Dreux

Revalorisation enveloppe DGF de +320M€ dont +140M€ pour la DSU et +150 M€ pour la DSR et 30 M€ pour DI.

Dreux bénéficiera d'une **stabilisation de sa DF et d'une augmentation de sa DSU en 2024**

Revalorisation des valeurs locatives servant au calcul des bases fiscales de taxe foncière : **+3,9% en 2024 (contre +7,1% en 2022)**

Ville de Dreux bénéficiaire directe de cette mesure avec **0,5 M€ de gains sur le produit de TFPB en 2024**

Instauration du Budget vert et dette vert à partir de l'exercice 2024

A partir de l'exercice 2024, la Commune doit présenter une annexe supplémentaire avec le CFU permettant d'identifier "les dépenses d'investissement qui, au sein du budget, contribuent négativement ou positivement, à tout ou partie des objectifs de transition écologique de la France",

Continuité en 2024 du plan Soutien Fonds vert

2,5 milliards d'euros en 2024 (contre 2 milliards l'an dernier) le fonds vert destiné à soutenir les investissements en faveur de la transition écologique. 500 millions d'euros pour le plan de rénovation énergétique des bâtiments et des établissements scolaires.

3. Focus sur le filet de sécurité

La majorité municipale a assumé d'accentuer la dégradation du résultat de fonctionnement 2022 en rattrapant (au réel) le paiement des factures en souffrance de paiement depuis 2021.
Cet effort d'apurement des factures de 1,9M€, d'amélioration des inscriptions comptables et de transparence budgétaire a été reconnu et compensé par les services de l'Etat en attribuant à la ville une dotation conséquente de 2,6 M€ au lieu des 1,2 M€ prévu initialement.

Une trentaine de collectivités ont touché moins de 1000 euros.
La dotation moyenne s'établit à 212 000€.
Bobigny 7,6 millions, soit 132€/habitant
Lille 9,1 millions, soit 38€/habitant
Dreux 2,6 millions, soit 85€/habitant
Environ 80 collectivités ont touché plus 1 million d'euros. Les trois plus gros bénéficiaires sont Évry-Courcouronnes, Rennes et Lille, qui ont touché chacune plus de 4 millions d'euros.

4. Principaux ratios de l'analyse financière

- **L'épargne de gestion** (= recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement hors frais financiers) : **désigne l'excédent primaire de fonctionnement de la collectivité**, l'équivalent de l'excédent d'exploitation d'une entreprise, avant le service de la dette.

- **L'épargne brute** (= épargne de gestion – frais financiers) : indicateur capital puisqu'il **désigne les excédents que dégage la section de fonctionnement en vue de rembourser le capital de la dette et de financer des équipements** (alimenter la section d'investissement).

- **L'épargne nette** (= épargne brute – remboursement en capital de la dette) : **exprime le montant d'investissements nouveaux que la collectivité peut financer grâce à ses excédents dégagés en fonctionnement** sans recourir à l'emprunt et hors autres recettes d'investissement (subventions, FCTVA…).

- **La marge d'autofinancement courant (MAC)** (= DRF + remboursement en capital de la dette / RRF) : **lorsque la MAC > 1, la collectivité ne dispose pas d'autofinancement** (épargne nette nulle ou négative).

- **La capacité de désendettement** (= stock de dette / épargne brute) : **désigne le nombre virtuel d'années que la collectivité mettrait pour amortir l'ensemble de sa dette** si elle y consacrait l'ensemble de son épargne.

L'épargne peut être présentée par son montant ou par son taux. **Son taux** (rapport entre le montant d'épargne et le montant des recettes réelles de fonctionnement), **permet de déterminer la santé financière de la collectivité :**

- En-dessous de **10% d'épargne brute et de 4% d'épargne nette**, la collectivité franchit un seuil d'alerte de gestion.
- Au-dessus de **12 années de capacité de désendettement**, elle franchit également un seuil de placement dans le réseau d'alerte.

5. Rappel de la Situation financière de la ville à fin d'exercice 2022

Ville de Dreux

Entre 2020 et 2022 : **dynamique plus prononcée des dépenses réelles de fonctionnement - DRF (+10,4M€) que des recettes réelles de fonctionnement - RRF (+5,4M€).**
Conséquence : **l'épargne brute passe de 8,9M€ en 2020 (17,8% des RRF) à 3,6M€ en 2022 (6,5% des RRF**, soit sous le seuil d'alerte de 10%). Avec un **stock de dette à 49,2M€ fin 2022** (importants investissements en 2020 et 2022), **la capacité de désendettement est de 13,6 années fin 2022. La MAC est proche de 1.**

Situation financière dégradée fin 2022 : dégradation structurelle (hausse charges RH entre 2019 et 2021) + dégradation conjoncturelle (inflation et rattrapage comptable sur charges à caractère générale en 2022)

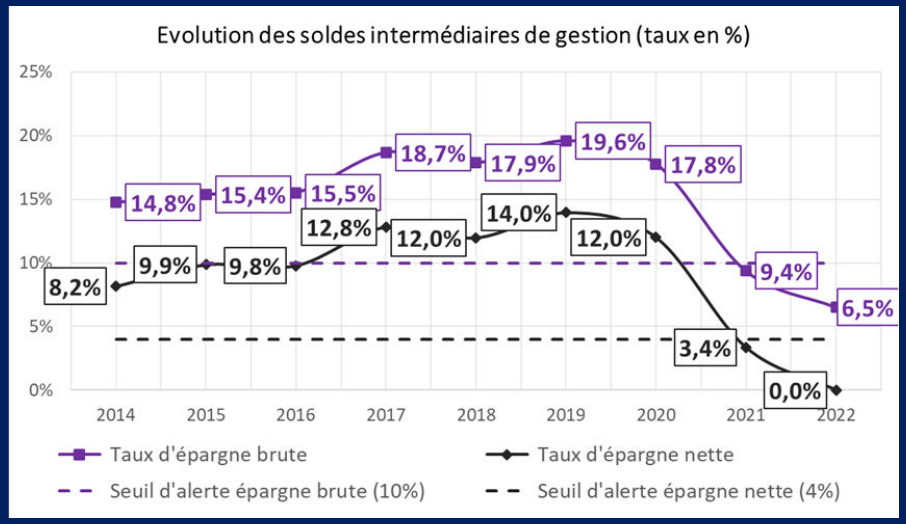

Néanmoins, **si sont retraitées des charges les factures rattrapées sur 2022 (1,9M€)**, les ratios sont les suivants :

- ❑ **9,9% de taux d'épargne brute** (10% pour le seuil d'alerte) ;
- ❑ **3,4% de taux d'épargne nette** (4% pour le seuil d'alerte) ;
- ❑ **8,9 années de capacité de désendettement** (12 années pour le seuil d'alerte).
- ✓ **La Ville dispose enfin de 14,5M€ de reports pour l'exercice suivant**

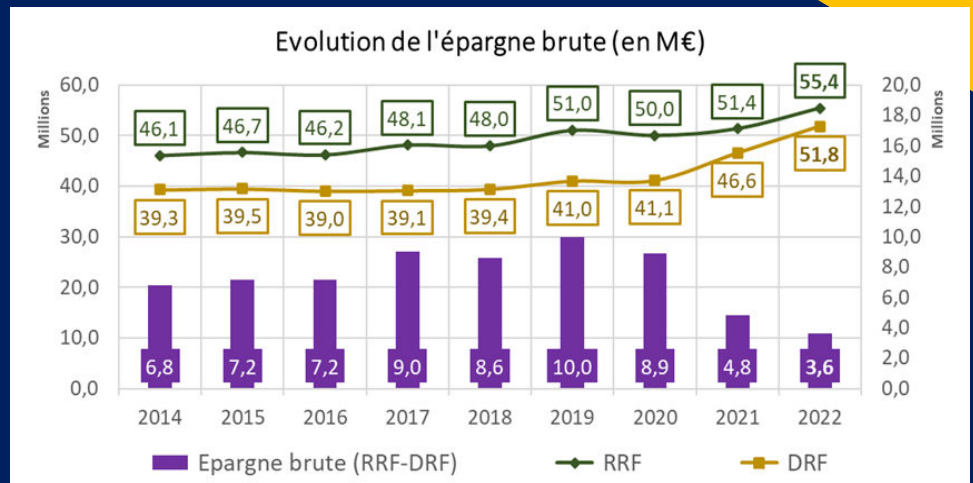

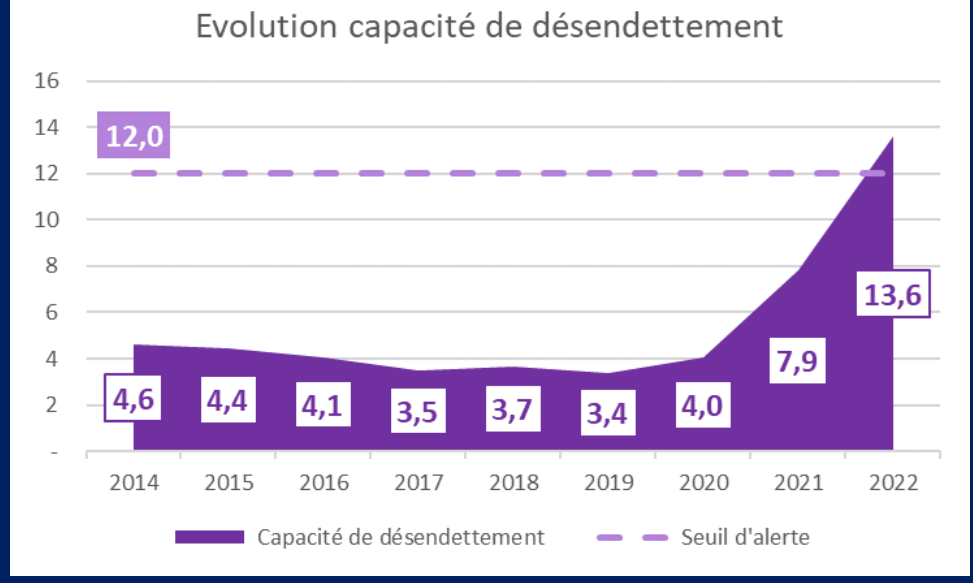

6. Situation financière de la ville à fin d'exercice 2023

Evolution de l'épargne en millions d'euros

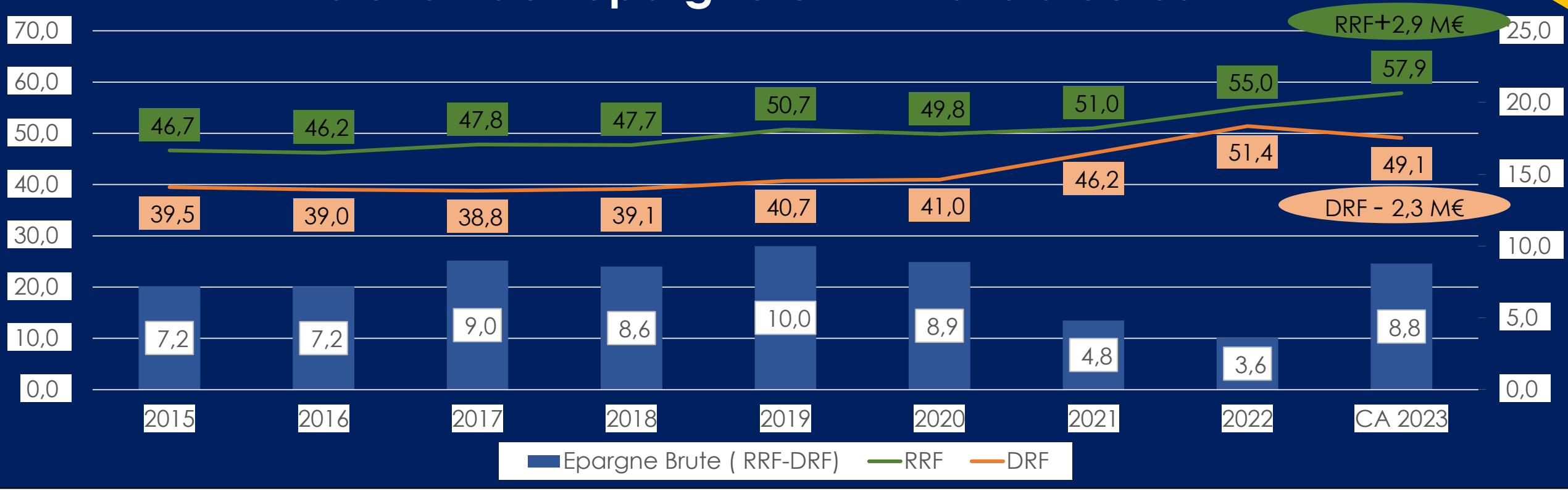

2023 : **les DRF (-2,3 M€ soit -5,3%) accompagnées d'une croissance des recettes réelles de fonctionnement (+ 2,9 M€ soit 5,2%)**
Conséquence : **l'épargne brute passe de 3,6M€ en 2022 à 8,8M€ en 2023 (15% des RRF**, niveau supérieur au seuil d'alerte de 10%). Avec un **stock de dette à 45M€ fin 2023** (importants investissements en 2020,2022 et 2023), **la capacité de désendettement est de 5,6 années fin 2023 contre 13,6 fin 2022. La MAC redevient de nouveau inférieur à 1.**

7. Situation financière de la ville à fin d'exercice 2023

Ville de Dreux

Evolution de la capacité de désendettement projetée en réalisé

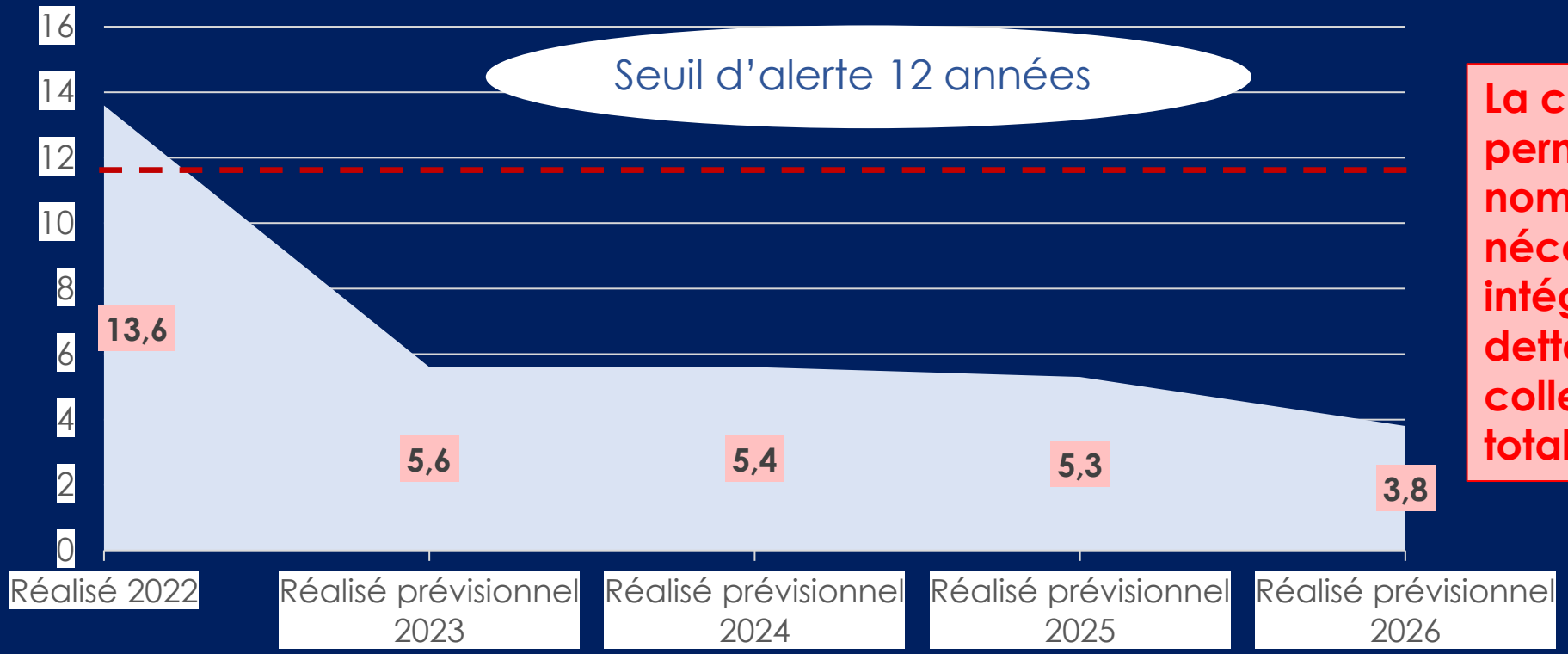

La capacité de désendettement permet de déterminer le nombre d'années (théoriques) nécessaires pour rembourser intégralement le capital de la dette, en supposant que la collectivité y consacre la totalité de son épargne brute.

Amélioration de la situation financière en 2023, baisse des dépenses de fonctionnement de 5,6% soit -2,3M€, l'épargne retrouve un niveau équivalemment à la moyenne de strate, le ratio de désendettement passe à 5,6 années en 2023 contre 13,6 années en 2022.

8. Focus sur les dépenses réelles de fonctionnement

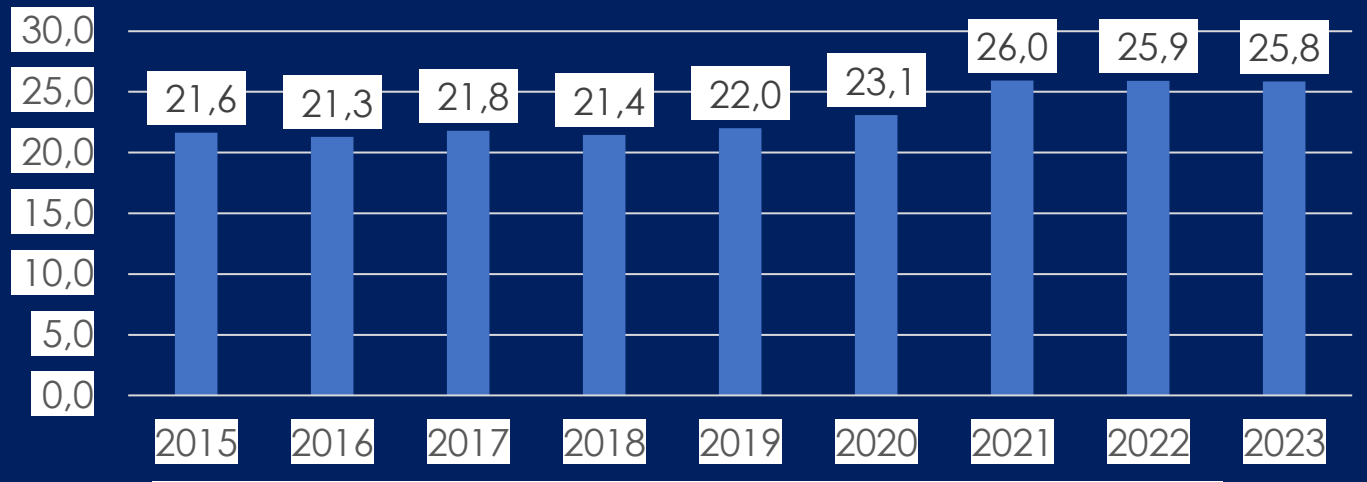

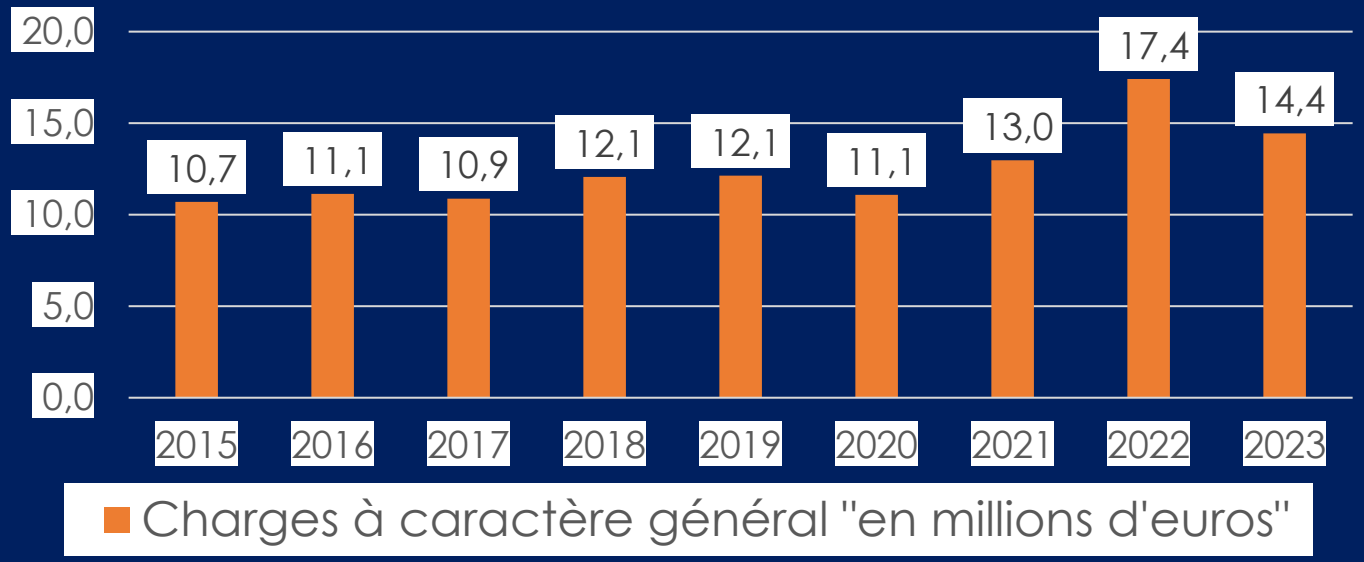

Premier poste de dépense : charges de personnel qui s'élèvent à 25,9M€ en 2023 (50,0% des DRF) et qui **a légèrement diminué depuis 2022 (-60k€)** malgré l'évolution à la hausse du traitement des agents.
Cependant ce poste avait **déjà évolué fortement à la hausse entre 2019 et 2021, passant de 22M€ à 25,9M€, soit +3,9M€ (+18%).** Une évolution qui a **fortement rigidifié les dépenses de la commune** du fait du caractère inertiel de ces charges.

Charges à caractère général : concentrent l'essentiel de la hausse des DRF en 2022. De 13M€ en 2021 (27,9% des DRF) les charges à caractère général sont passées à **17,4M€ en 2022 (**33,6%) et **14,4M€ en 2023 « soit une hausse de 4,4M€, 85% de la hausse globale des DRF sur l'exercice 2022 dont 1,9M€ de rattrapage ». En baisse de 3 M€ en 2023.**

9. Structuration des effectifs et taux d'absentéisme

Ville de Dreux

Structuration des effectifs permanents (Rapport Social Unique 2022)

Niveaux hiérarchiques :
La Direction Générale : 4
Les Directeurs, Directeurs Adjoints : 13
Les Chefs de service et adjoints au chef de service : 33
Responsable, chef d'équipe et adjoint au chef d'équipe : 59

Ce sont 541 agents permanents :
82 % fonctionnaires et 18 % contractuels
312 femmes (58 %) et 229 hommes (42 %)

REPARTITION DES EMPLOIS PEMANENTS PAR CATEGORIE	Effectif en %	Exprimé en nombre
Catégorie A	8,5%	46
Catégorie B	16,5%	88
Catégorie C	75%	407

REPARTITION DES EMPLOIS PERMANENTS PAR FILIERE EN %	Répartition
Technique	52%
Administrative	24%
Médico-sociale	10%
Animation	8%
Police Municipale	4%
Culturelle	1%
Sportive	1%

Taux d'absentéisme agents permanents

	Femmes	Hommes	Ensemble
Taux d'absentéisme compressible (maladie ordinaire et accident de travail)	8,11%	6,59%	7,43%
Taux d'absentéisme médical (absences pour motif médical)	10,73%	10,04%	10,40%
Taux d'absentéisme global (toutes absences y compris maternité, paternité et autres)	12,19%	10,44%	11,41%

Le taux d'absentéisme représente 22 609 jours (14 750 jours compressibles, 5 868 jours longues durées, 1991 jours autres absences)

Durée effective du temps de travail

Cycle	Horaire hebdomadaire	Congés Payés	ARTT
1	39h	25	22
2	37h30	25	13,5
3	37h	25	10,5
4	35 h	25	0
5	Annualisation	25	0

10. Les dépenses du personnel
Réalisé en 2023 et perspectives 2024

La rémunération

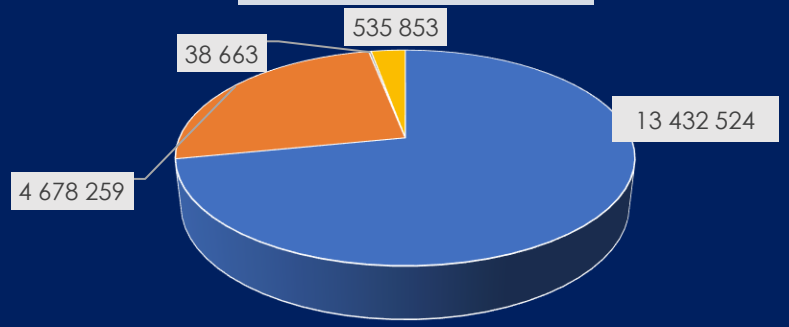

Les charges patronales

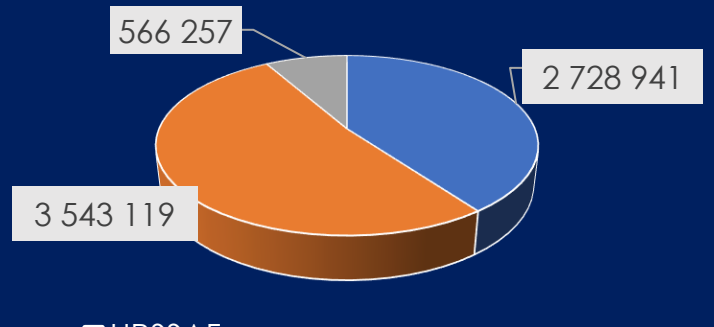

Les frais annexes

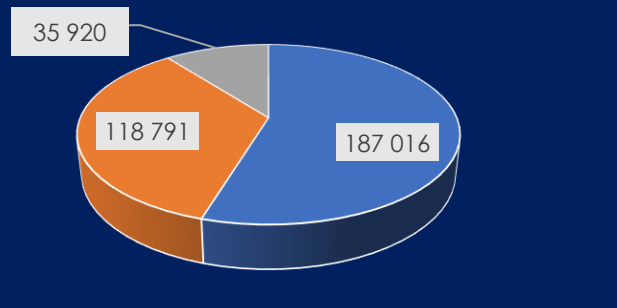

Réalisé 2023 : 25 865 344 € / -51 k€ par rapport à 2022
Rémunération : 72,24 % (18,68 M€)
Charges Patronales : 26,44 % (env. 6,84 M€)
Frais Annexes : 1,32 % (341k€)
En 2023 la Part du 012- budget fonctionnement : 52,70 % / En 2022 la part du 012 - budget fonctionnement : 50,03%
Les avantages en nature
L'avantage véhicule : 29 emplois bénéficiaires de remisage à domicile (délibérations 25 nov. 2021 et 7 avril 2022)
L'avantage logement : 29 logements identifiés en nécessité absolue de service (délibération du 30 juillet 2020)

En 2024 Projection du chapitre 012 26,5 M€ soit – 200k€ « perspectives et stratégie Grant Thornton »
Dont 800 000 € en année pleine des décisions nationales (revalorisation 1,5% point d'indice Juillet 2023, revalorisation de 9 points en juillet 2023 pour catégories B et C, majoration 5 points d'indice au 1er janvier 2024, revalorisations du SMIC.
Augmentation cotisation 1 point de la cotisation CNRACL (retraite)

11. La Politique en matière de Ressources Humaines en 2024

Ville de Dreux

Santé, Sécurité, Qualité de Vie et Conditions de Travail

- Poursuivre de la mise à jour du Document Unique (DU),
- Participer à la Semaine Qualité de vie et des conditions de travail (QVCT),
- Mener des actions de sensibilisation et de prévention sur la santé (alimentation, gestion du stress etc…)
- Mettre en place de dispositif de soutien psychologique,
- Mettre en place le dispositif de signalement
- Mettre en place des indicateurs de suivi de l'absentéisme par métier, par service
- Etablir le bilan d'intervention de la médecine préventive

Actions de cohésion

- Petits déjeuners des services
- Cérémonie de remises des médailles du travail , des départs à la retraite, Noel des enfants
- Soirée du personnel
- Valorisation des services (Rapports d'activités)

Développement des compétences

- Mettre en place un plan de formation pluriannuel
- Développer la dynamique de formation mutualisée avec les partenaires sur le territoire (Agglomération de Dreux et villes du territoire)
- Proposer des outils pour les développer les compétences douces telles que la communication non violente, l'écoute active
- Poursuivre l'accompagnement des managers à travers des formations indispensables à la fonction (fondamentaux de l'environnement territorial, initiation au statut, finances publiques, gestion de conflit, animer une réunion, savoir utiliser les outils de la GPEEC* etc…)

Organisation du travail

- Formaliser le télétravail

Avantages en nature

- Mise en à jour des délibérations relatives aux concessions logements, la liste des emplois bénéficiaires de remisage à domicile et le règlement d'utilisation des véhicules

12. Orientations budgétaires 2023-2026 élaborées en partenariat avec le cabinet Grant Thornton

Ville de Dreux

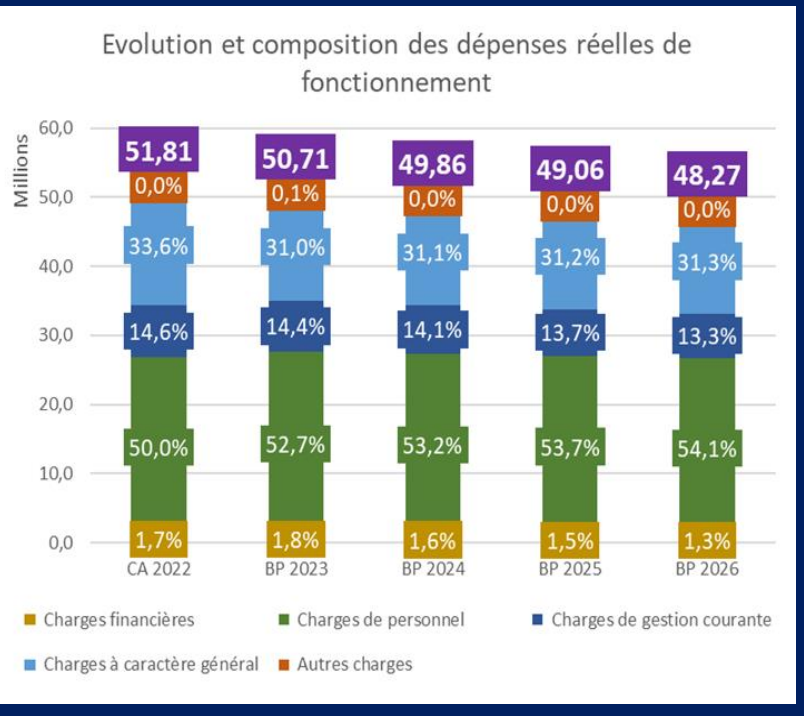

Afin de retrouver des marges de manœuvre, conformément à la feuille de route 2023-2026, la Ville a entamé **un réel processus de réduction de ses dépenses de fonctionnement**: elle table ainsi sur la **réalisation de 1,6M€ d'économies entre le réalisé 2024 et le BP 2024. 2,7M€ d'économies ont été réalisé en 2023.** 0,5M€ d'économies sont réalisés dès le BP 2024 pour viser une épargne brute de 5M€, sur la base d'une réduction de 0,2M€ par an à la fois des charges de personnel et des charges à caractère général. **S'ajoute à cela la diminution de 100 k€ des frais financiers par an du fait du non-recours à l'endettement.**
La dynamique fiscale du territoire (dont la revalorisation des bases) ainsi que l'évolution prévisionnelle des dotations **permettent d'anticiper 54 M€ de RRF au BP 2024.**

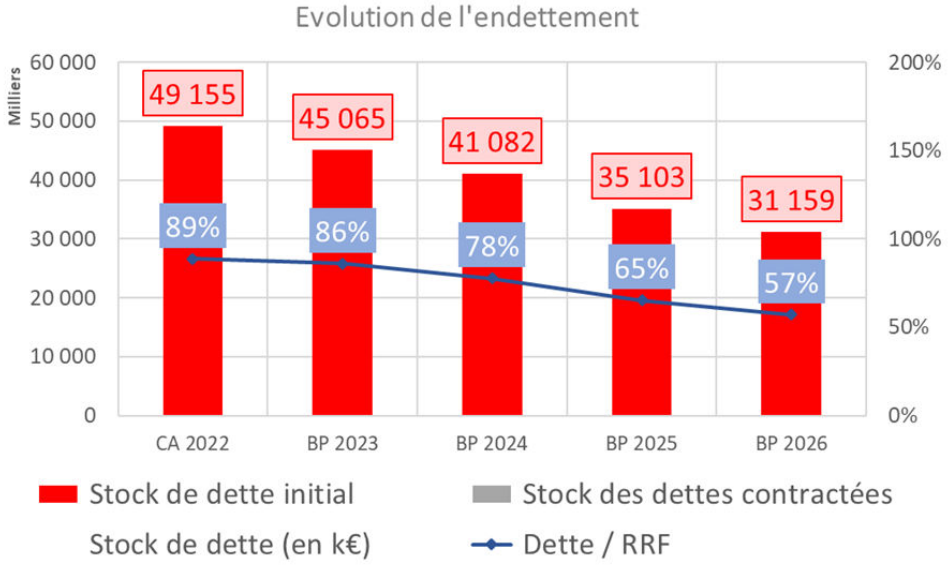

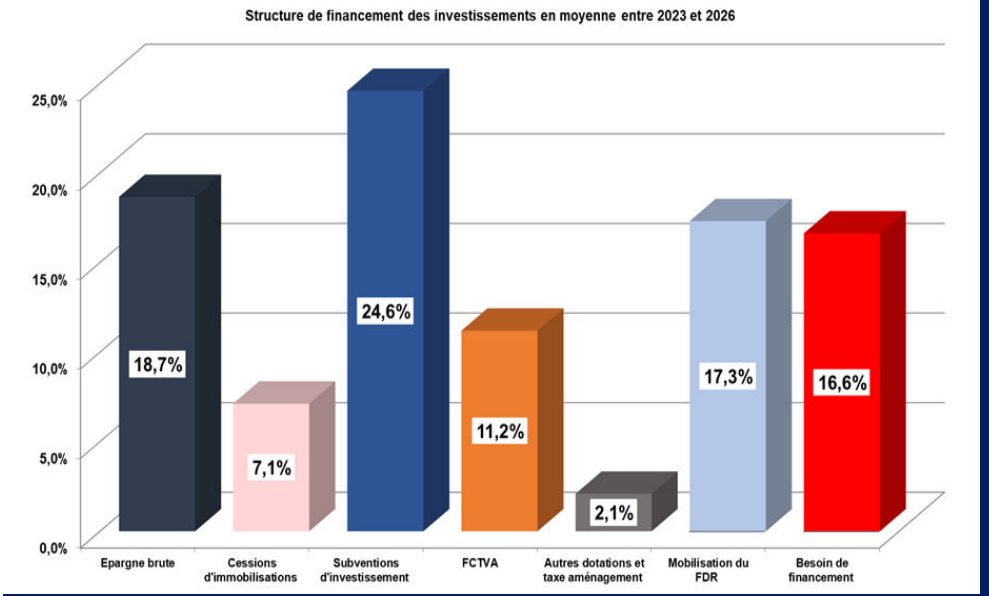

Ambition : Diminution du stock de dette dès 2023 et jusqu'en 2026 avec pour **objectif de ne pas recourir à l'emprunt sur le reste du mandat.**
La Ville table ainsi, pour **combler son besoin de financement (13,8M€)** sur le **report normal des crédits d'investissement sur les années suivantes** : avec un taux de réalisation des crédits de 75% ou moins, l'équilibre de la section d'investissement étant assuré.

13. Focus sur les principales réalisations attendues en fonctionnement et en investissement

58 Millions € de dépenses d'équipements programmées entre 2024 et 2026 soit 19,3 M€ par an en moyenne

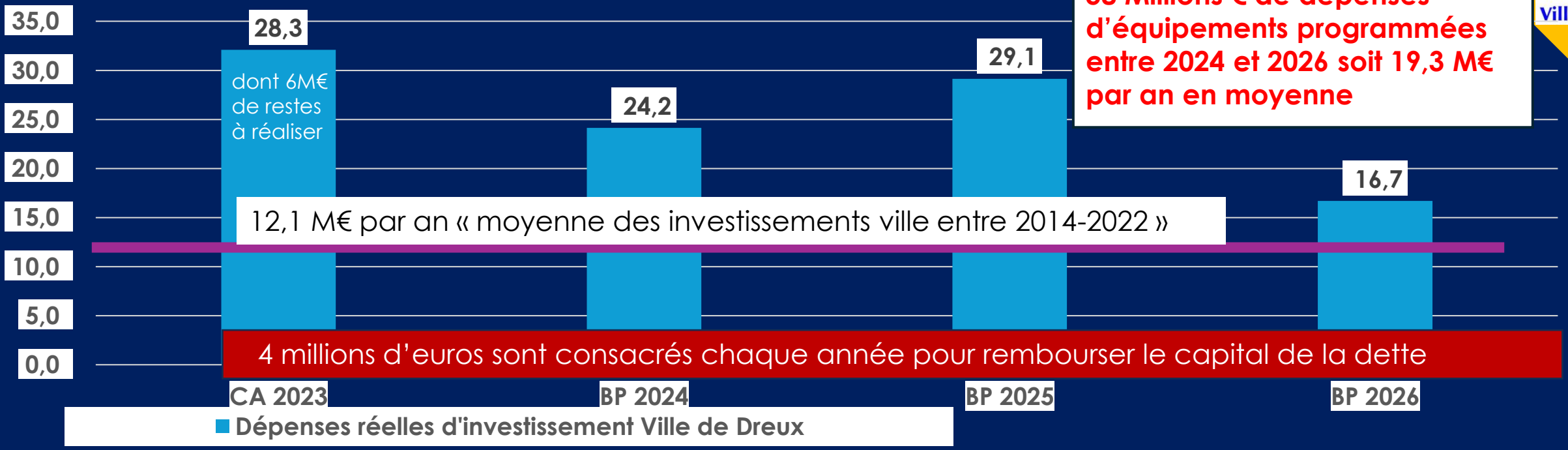

La Ville continue son **ambitieux plan d'investissements** pour la période 2024-2026, avec d**es investissements prioritaires allant jusqu'à 24 M€** (hors restes à réaliser de 6M€) en 2024, Cette ambition se retrouve dans une comparaison avec les communes de même strate démographique : **en 2022 celles-ci dépensaient 510€ en investissements par habitant, contre 617€ pour Dreux en 2022 et 738€ en 2023 (hors RAR).**

Parmi les **projets d'investissement structurants du reste du mandat environ 70 M€ en 3 ans**, on trouve :

- **30 M€** pour le groupe scolaire des Bâtes,
- **3,5M€ pour les voiries au titre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU),**
- **2,4M€ pour la rénovation de l'église Saint-Pierre,**
- **2,6 M€ Square de la république,**
- **1M€ rue de Parisis, 1M€ Pont et rue Pastre, cours oasis pour les écoles …**
- **1,5M€ travaux de voirie, Aménagements du Sanatorium,**
- **4M€ Transition énergétique (boucles d'autoconsommation, travaux de toitures et rénovation énergétiques des bâtiments, éclairage public),Ingénierie et Financements complémentaires par les nouveaux dispositifs de la banque des territoires…**
- **Autres travaux : Pavage rues Porte Chartraine et Saint Pierre, travaux de voiries…**

Les efforts de 5% demandés aux services permettent de financer les nouvelles dépenses :
La patinoire
Le passage de la flamme olympique
La labélisation 4ème Fleur
La tenue unique à l'école
Les jeux d'échecs à l'école
Le cyberharcèlement à l'école…

14. Focus sur la dette communale : Dette vs investissement

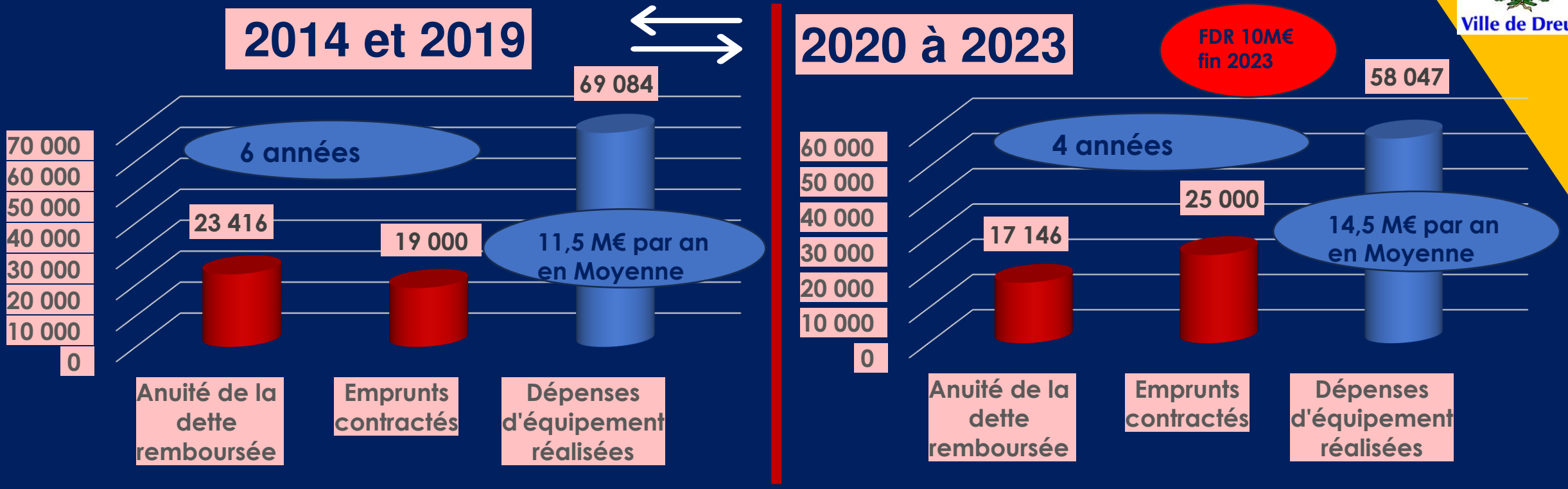

Sur la période 2014-2019, la ville a contracté 19 M€ d'emprunts nouveaux, ce qui a permis de maitriser l'évolution de la dette de la Commune, tout en remboursant 23 M€ d'annuité de la dette, les dépenses d'équipement s'élève à 69 M€ environ 11M€ entre 2014 et 2019, totalement autofinancés par la ville. il en découle que les crédits empruntés sur cette période n'ont pas pu contribuer d'avantage au financement de la section d'investissement de la Ville dans une période où les taux d'intérêts étaient très bas.

Sur la période 2020-2023, la ville a contracté 25 M€ d'emprunts nouveaux, tout en remboursant 17 M€ d'annuité de la dette, les dépenses d'équipement s'élèvent à 58 M€ environ 15M€ en moyenne par an sur cette période.

15. Focus sur la dette communale

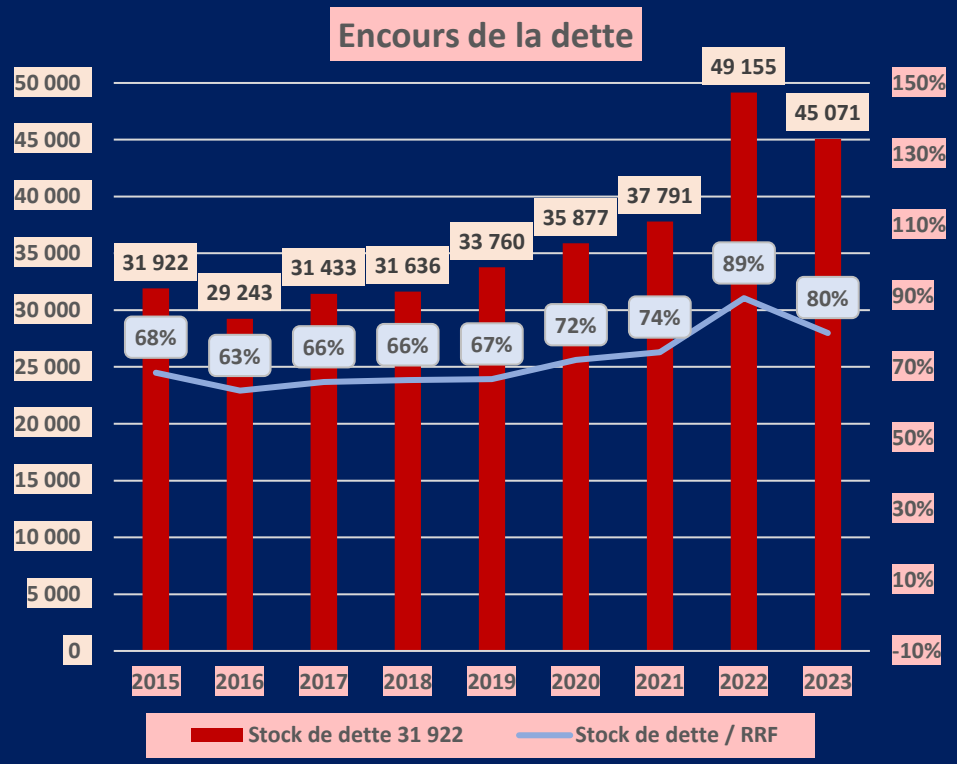

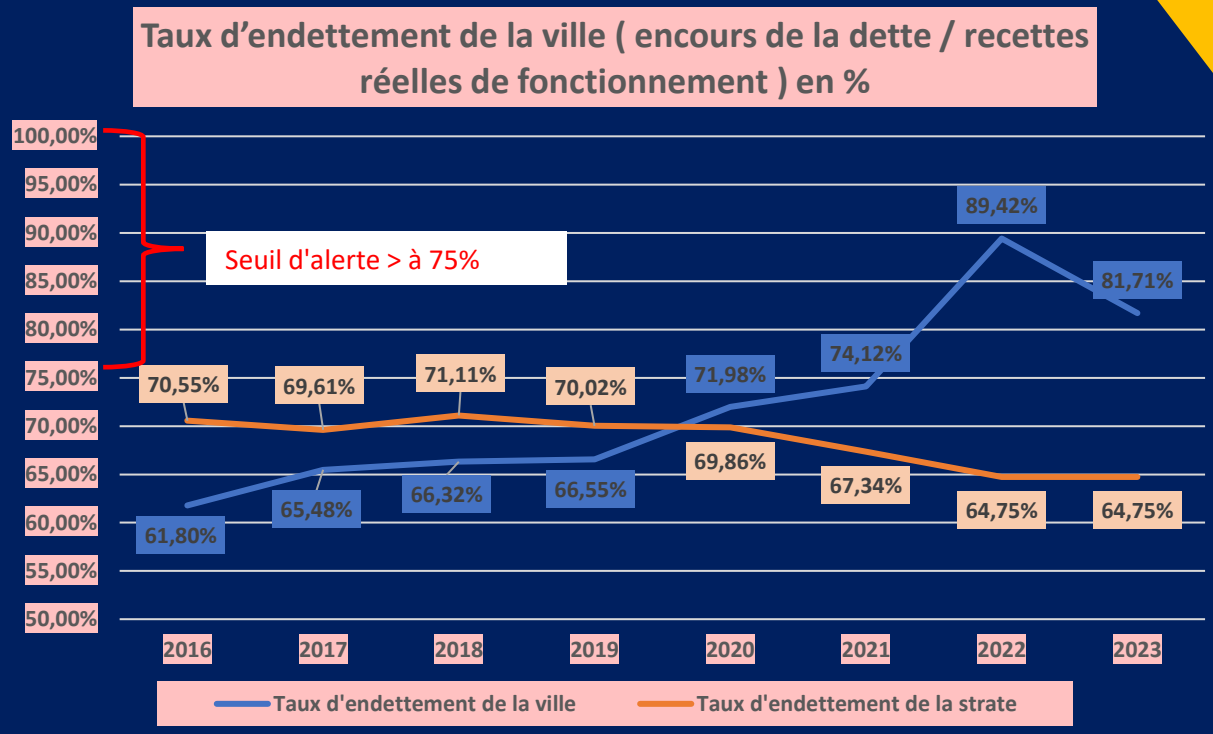

A partir de 2021, le taux d'endettement de la ville dépasse le seuil d'alerte de 75%, soit 74% en 2021 et 89% en 2022. Cette progression de la dette s'explique par la volonté de la municipalité de faire face à la fois aux retards pressants en termes d'équipements, au contexte économique incertain (crise sanitaire et inflation) et à la dégradation de sa capacité d'autofinancement entre 2019 et 2022.

16. Perspectives et synthèse (budget principal)

Ville de Dreux

« Effet cloche » des DRF qui permet à la Ville de retrouver de l'épargne brute

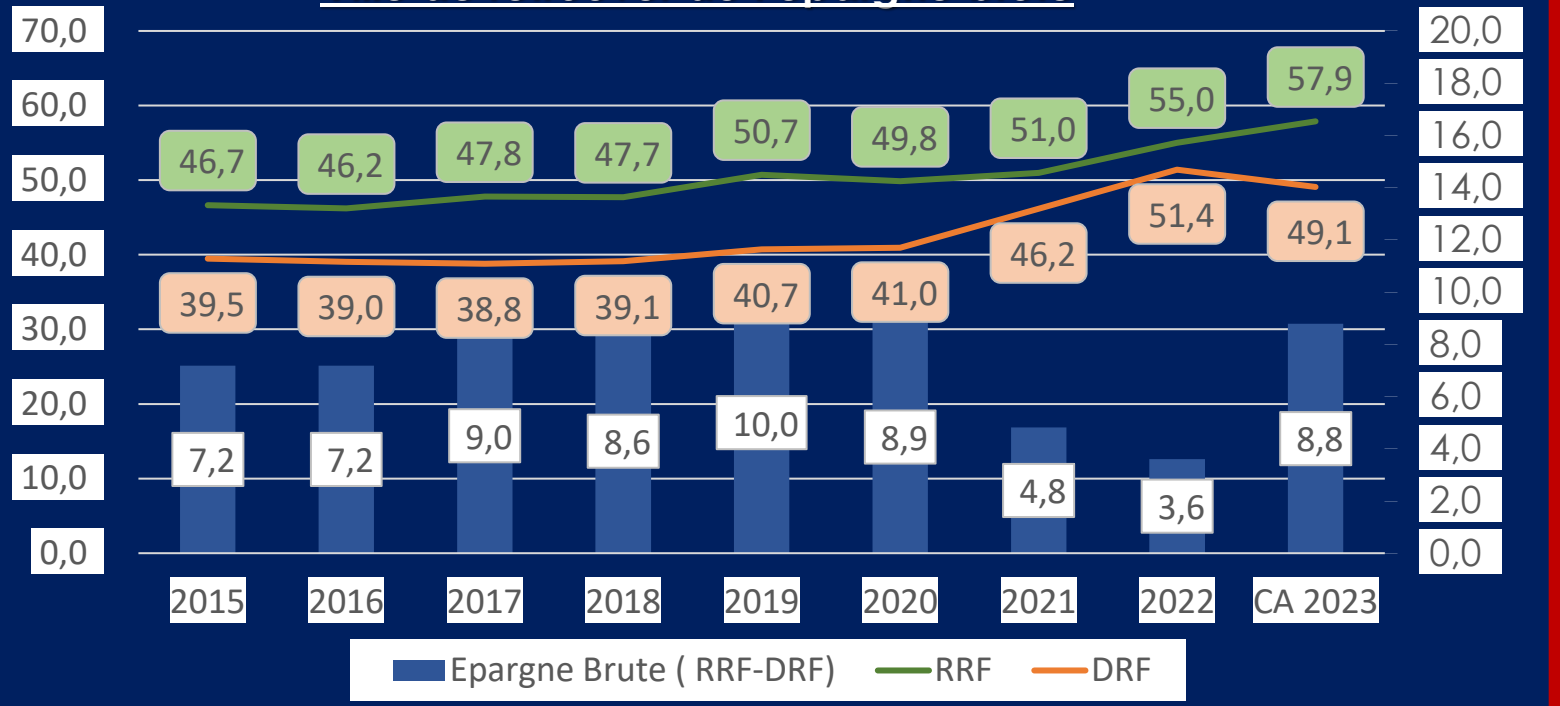

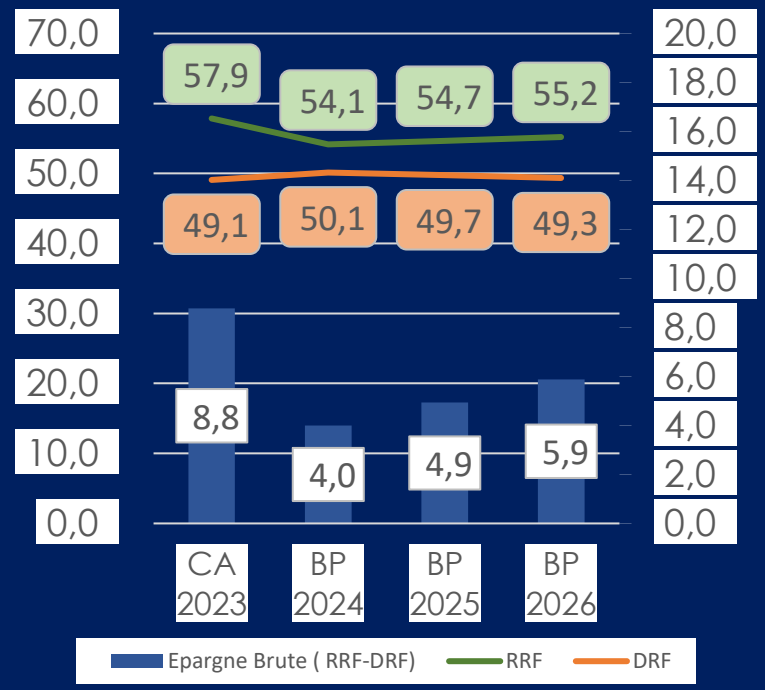

Les orientations budgétaires déclinées dans le ROB doivent conduire la commune à **s'inscrire pour la suite du mandat dans un scénario en « effet cloche »** :

1. Après une année 2022 marquée par des recettes de fonctionnement au niveau jamais atteint, **ces recettes ont progressé en 2023 grâce à des recettes exceptionnelles (Filet de sécurité, Rattrapage AC). La ville continue à améliorer ses recettes en 2024** ;
2. Le « retour à la normale » sur les dépenses réelles de fonctionnement ne doit pas empêcher **une véritable politique de réduction sur le reste du mandat**, et cela d'autant plus dans le contexte actuel ;
3. Ces deux éléments conjugués, la Ville doit pouvoir **retrouver de subséquentes marges de manœuvre dans ses budgets primitifs à horizon 2024-2026 mais également dans son réalisé (les graphiques suivants partant d'une hypothèse de réalisation de 96% des DRF**

17. La stratégie d'atterrissage de l'épargne Brute en 2024

Ville de Dreux

Stabilité de la fiscalité et de la tarification en 2024 : La ville de Dreux n'a pas procédé à une augmentation de sa fiscalité sur les dernières années, a maintenu sa politique tarifaire stable depuis plusieurs années malgré l'inflation

Recettes réelles de fonctionnement 54,1 M€ → Les recettes de fonctionnement notifiées ou connues à la date de réalisation du rapport qui feront l'objet de réajustement lors de la prochaine étape budgétaire

Financement de la dette 4 M€ → Le remboursement du capital de la dette

Financement des dotations d'amortissement 4 M€ → Les dotations d'amortissement permettent de financer les investissements récurrents (informatiques, mobiliers, véhicules, travaux d'entretien de la voirie et des bâtiments de la ville)

Solde disponible pour le fonctionnement de la collectivité : 45 M€ hors charges financière → Efforts des services de 1 M€ en 2024 après 1,2 M€ en 2023, + complément des recettes non budgétées, vont permettre d'atteindre plus de 8M€ d'épargne en fin d'année 2024

18. La stratégie du Financement de l'investissement 2024 à 2026

Ville de Dreux

Dépenses 70 M€

70 M€ D'investissement programmé entre 2024 et 2026 dont 12 M€ de Remboursement du capital

Recettes 70 M€

Sans emprunts

FDR : 12 M€	16%
Epargne Brute 24 M€ (8M€/an)	34%
Cessions 5 M€	7%
TA et autres dotations 1,5 M€	1,5%
Subventions : 16,8 M€	24%
FCTVA : 11,5 M€	16,4%

19. Améliorer la fiabilité des comptes « enjeux financiers et de transparence budgétaire »

La municipalité a signé une 2ème convention de partenariat avec l'Etat (DGFIP) le 11 janvier 2024. Cette stratégie vers la certification des comptes a été menée avec beaucoup d'investissement de la direction des Finances en 2022 et 2023 permettant d'améliorer la notation de la DGFIP et de valoriser le patrimoine de la ville tels que :

- ✓ Le rattrapage des prévisions pour renouvellement des chaudières d'environ 2M€ en investissement sur l'exercice 2023, ces crédits ont été comptabilisés à tort en fonctionnement depuis 2017, et qui ont échappé à la compensation du FCTVA (193k€)…
- ✓ Les travaux de reprises des concessions cimetières sont transférés en investissement à partir de l'exercice 2024 (comptabilisés en fonctionnement précédemment environ 100 k€ en 2024)
- ✓ La distinction entre la maintenance curative et préventive dès la conception des contrats permettrait à la Ville de passer en investissement les réparations conséquentes ayant un impact notable sur la valeur patrimoniale de la ville.

20. Les investissements réalisés ou programmés (budget principal)

Travaux de la patinoire 10 M€

Pôle éducatif des Bâtes 30 M€

Stratégie de rénovation énergétique, MGPD 4 M€

Investissements récurrents voiries et bâtiments 9 M€

21. Des partenariats « public/privé » qui permettent de réinventer la ville de demain

Ville de Dreux

22. Projections financières 2024 des budgets annexes

Ville de Dreux

Budget annexe Locations et Parc des expositions :

- 1,068M€ de recettes prévisionnelles de fonctionnement **dont 855k€ au titre de la prise en charge du déficit du budget annexe par le budget principal.**
- 1,068M€ de dépenses prévisionnelles de fonctionnement (dont 264k€ transférés en investissement).
- **758k€ de dépenses d'équipements budgétées** et 38k€ de remboursement d'emprunts.
- **Stock de dette à 493k€ en fin d'exercice.**

Budget annexe Lotissements :

- Ne prévoit que des opérations d'ordre : **transfert d'une partie de l'excédent reporté en fonctionnement (515,5k€) pour financer le déficit reporté en investissement (495,5k€).**
- **Le résultat du budget est équilibré.**

Budget annexe Parkings :

- Les recettes prévisionnelles de fonctionnement sont de 765k€ (dont l'excédent reporté).
- Pour 765k€ de crédits ouverts en dépenses de fonctionnement.
- **Soit un complet équilibre de la section de fonctionnement.**
- La section d'investissement est financée par le versement de 303k€ de la section de fonctionnement ainsi que par le **report de 554,3k€ d'excédents des exercices antérieurs.**
- Elle finance 764k€ en investissement dont 131,8k€ d'annuités et **554,3k€ de dépenses d'équipement.**
- L'exercice se terminera avec un **stock de dette de 3,34M€.**

23. Lexique

ASSEDIC : Association pour l'Emploi dans l'Industrie et le Commerce
CFU : Compte Financier Unique
CNAS : Comité National d'Action Sociale
CNRACL : Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales
DF : Dotation Forfaitaire
DGF : Dotation Globale de Fonctionnement
DGFIP : Direction Générale des Finances Publiques
DI : Dotation d'Intercommunalité
DRF : Dépenses Réelles de Fonctionnement
DSR : Dotation de Solidarité Rurale
DSU : Dotation de Solidarité Urbaine
FCTVA : Fonds de Compensation sur la Taxe à la Valeur Ajoutée
FDR : Fonds de Roulement
GPEEC : Gestion Prévisionnelle des Emplois, des Effectifs et des Compétences
IPCH : Indice des Prix à la Consommation Harmonisée (inflation)
MAC : Marge d'Autofinancement Courant
MGPD : Marché Global à Paiement Différé
NPNRU : Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain
PIB : Produit Intérieur Brut
QVCT : Qualité de Vie et des Conditions de Travail
RAR : Restes à Réaliser
RRF : Recettes Réelles de Fonctionnement
SMIC : Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance
TA : Taxe d'Aménagement
TFPB : Taxe Foncière sur les Propriétés
URSSAF : Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales

Ville de Dreux

Merci de votre attention

Accusé de réception en préfecture
028-212801344-20240318-DEL2024-026-DE
Date de télétransmission : 18/03/2024
Date de réception préfecture : 18/03/2024